



CHARTRE POUR LES JOUEURS MINEURS ET LEURS PARENTS

SAISON 2021-2022

Je signe ma licence au club et je m'engage à certains devoirs moraux :

Article 1 : Les Personnes

- Je respecte l'adversaire, mes coéquipiers, mes dirigeants, mes entraîneurs, sur le terrain et en dehors, à l'entraînement, aux matchs ou plateaux.
- Je dois être poli, dire bonjour et au revoir à tout le monde.

Article 2 : État d'esprit

- Je respecte les règles du jeu, l'arbitre et ses décisions.
- J'accepte la défaite avec honneur et la victoire avec modestie.

Article 3 : Le Matériel

- Je respecte le matériel mis en place sur les terrains et je participe au ramassage à l'entraînement et aux matchs ou plateaux.
- Je lave mes chaussures dans les espaces réservés (c'est-à-dire pas dans les douches ni les frapper sur les murs)

Article 4 : Équipements

- Une paire de chaussettes aux couleurs du club me sera remise en début de saison pour chacune des convocations à un match ou un plateau.
- Un sweat de match sera remis en début de saison pour les catégories U11, U13 et U15. Un chèque de caution de 40€ sera demandé en contrepartie en cas de dégradations.
- Je viens à l'entraînement avec ma Gourde personnelle. Aucune bouteille d'eau ne sera mise à disposition.

Article 5 : Assiduité

- Je suis assidu et ponctuel aux entraînements et aux matchs. Prendre une licence au BMP FC n'est pas un engagement pour un sport à la carte.
- Je préviens les éducateurs en cas de retard ou d'indisponibilité pour les matchs ou entraînements.